

Pour les réinscriptions:

Pour les élèves du Pôle d'Enseignement artistique, les demandes de réinscriptions sont **souhaitées avant le 13 juillet 2019**.

A noter: Les élèves non réinscrits avant le 02 septembre 2019 ne seront plus prioritaires.

Un mail de confirmation vous sera envoyé lorsque votre demande de réinscription sera enregistrée. Les horaires des cours et pratiques collectifs seront disponibles début juillet. Les horaires de cours individuels seront définis avec les professeurs, début septembre, lors des rendez-vous parents/élèves/professeurs.

Pour les inscriptions des nouveaux élèves:

Les demandes de nouvelles inscriptions seront enregistrées sur **liste d'attente**.

A noter: l'inscription sur liste d'attente ne vaut pas admission de l'élève.

Les demandes seront examinées selon les modalités définies dans le règlement intérieur du Pôle d'Enseignement Artistique et une réponse sera faite à ces demandes avant le début des cours.

Quand et comment s'inscrire ou se réinscrire?

Les documents d'inscription et tarifs sont disponibles aux accueils du moulin de Blanchardeau, Lanvollon et du Petit Écho de la mode, Châtelaudren ainsi que sur le site leffarmor.fr.

A noter: Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

1) Pièces à fournir :

- ✓ La fiche d'inscription dûment complétée.
- ✓ La dernière attestation de l'organisme versant les prestations familiales (CAF ou MSA) mentionnant votre quotient familial. Ou si vous n'êtes pas bénéficiaire de la CAF ou de la MSA:
- ✓ Le dernier avis d'imposition recto verso.

En l'absence de ces documents et pour bénéficier du tarif communautaire, merci de fournir:

- ✓ un document de domiciliation (type facture eau, électricité).
- ✓ Si vous optez pour le prélèvement automatique, l'autorisation de prélèvement complète, datée, signée et accompagnée de votre RIB (même pour les usagers ayant déjà opté pour le prélèvement automatique en 2018-2019).
- ✓ Un certificat de scolarité pour étudiants de 18 à 25 ans.

- ✓ Un certificat médical pour les élèves pratiquant la danse ou l'éveil/initiation danse.

Les dossiers complets, avec option prélèvement automatique ou paiement en ligne, peuvent être directement déposés auprès des accueils du moulin de Blanchardeau et du Petit Echo de la Mode ou lors des permanences.

2) Les permanences suivantes seront tenues :

Au Moulin de Blanchardeau, Lanvollon

- lundi 24 juin de 13h30 à 18h30
- mercredi 03 juillet de 9h30 à 12h30

Au Petit Echo de la Mode, Châtelaudren

- mardi 25 juin de 13h30 à 18h00
- mercredi 26 juin de 9h30 à 12h30
- samedi 06 juillet de 9h30 à 12h30

Hors permanences, les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées au Moulin de Blanchardeau, à Lanvollon, auprès d'Émilie Godefroy, les

-lundi et mardi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h45

-jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00

3) Vous pouvez également prendre rendez-vous :

Pour des questions d'ordre pédagogique, auprès de Yann Cadin, responsable du pôle d'enseignement artistique, au Petit Écho de la Mode. Tél 02.96.79.26.40.

Pour des questions d'ordre administratif, auprès d'Émilie Godefroy, assistante de la direction du Pôle Développement, régisseur du PEA, au Moulin de Blanchardeau. Tél 02.96.70.17.04.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons d'excellentes vacances scolaires.